

Adresse

Immeuble L'ALBACORE, bât. 3.

1, rue Fulgence Bienvenue

29900 CONCARNEAU

Tél : 02 98 97 49 01

www.etude-nicol-concarneau.notaires.fr

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DE FONDS

Je soussignée Maître Dorothee FOUQUERAY, notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « BERTRAND NICOL ET DOROTHEE FOUQUERAY NOTAIRES ASSOCIES », titulaire d'un office notarial dont le siège est à CONCARNEAU, 1, rue Fulgence Bienvenue,

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la délibération en date du 11 mai 2024 des associés de la société dénommée 3A-2L, Société par actions simplifiée au capital de 3.000,00 €, dont le siège est à CONCARNEAU (29900), 5 rue des Charmes, identifiée au SIREN sous le numéro 877758938 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER aux termes de laquelle les associés ont décidé d'augmenter le capital social de ladite société d'une somme de SEPT MILLE EUROS (7.000,00€) et de créer SEPT CENT (700) actions nouvelles de numéraire, émises au pair et à libérer intégralement en numéraire, en une seule fois,

Certifie et atteste :

Qu'il a été versé en numéraire par :

- Monsieur Laurent AMATHIEU, né le 12 juin 1968 à SAINT-MAUR-DES-FOSSES, demeurant 3 Moulin RIVIER 29140 TOURCH, une somme de TROIS MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (3 250,00 EUR) égale à la totalité du pair des 325 actions par lui souscrites et à lui attribuées ;

- la société dénommée FINANCIERE ANTARES, Société à responsabilité limitée au capital de 2.923.507,00 €, dont le siège est à PARIS (8ème arrondissement), 10 rue du Colisée, identifiée au SIREN sous le numéro 818547267 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, une somme de TROIS MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (3 250,00 EUR) égale à la totalité du pair des 325 actions par lui souscrites et à lui attribuées ;

- Madame Anne-Laure GUILLOU, née le 7 décembre 1978 à QUIMPER, demeurant 3 Moulin RIVIER 29140 TOURCH, une somme de CINQ CENT EUROS (500,00 EUR) égale à la totalité du pair des 50 actions par elle souscrites et à elle attribuées ;

Que le montant des sommes versées pour libération des 700 actions nouvelles, soit au total la somme de SEPT MILLE EUROS (7 000,00 EUR), a été déposé entre mes mains, à un compte ouvert au nom de la société sous la rubrique " augmentation de capital " ;

En foi de quoi, j'ai délivré le présent certificat en application des dispositions de l'article L. 225-146 du Code de commerce.

Maître Dorothee FOUQUERAY

Fait à CONCARNEAU

Le 22 mai 2024



